

QUAND S'ADRESSER AU CMP ?

- Si vous avez des doutes sur le bon développement de votre enfant au niveau de l'apparition du langage, de sa motricité ... ou une régression dans ses acquis
- Si vous constatez chez votre enfant des difficultés d'alimentation, de sommeil, des états d'agitation, de l'opposition... voire de la violence intrafamiliale ou scolaire.
- Si vous estimez que votre enfant s'isole, ne cherche pas la compagnie des autres enfants ou des adultes, s'il s'enferme dans des comportements répétitifs qui peuvent vous paraître étranges...
- Si votre enfant a des difficultés dans sa scolarité, des difficultés d'adaptation dans le milieu scolaire, s'il montre de signes de stress, s'il est anxieux...ou s'il ne veut pas/plus aller à l'école...
- Si vous trouvez que votre adolescent est triste ou il vous exprime des idées noires, voire suicidaires
- Si votre adolescent change significativement son comportement alimentaire avec perte ou prise importante de poids
- Si vous trouvez que votre adolescent se désintéresse brusquement (ou progressivement) de sa scolarité, avec ou sans fléchissement dans les apprentissages, s'il s'enferme dans des activités solitaires (écrans...) et s'éloigne de ses amis, s'il fait usage des toxiques avec des attitudes de mise en danger...

INFORMATIONS PRATIQUES

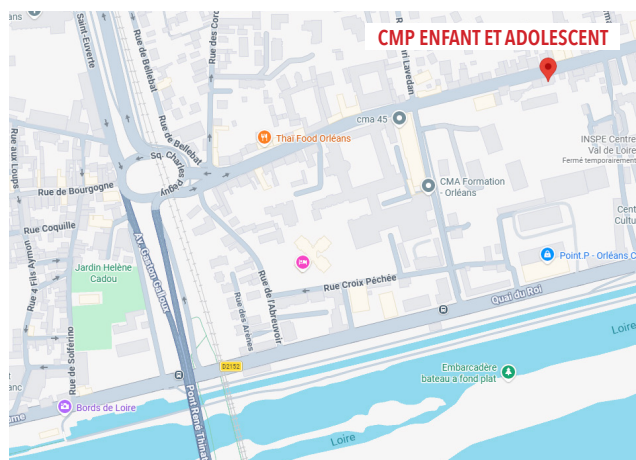
CMP Bourgogne

64 rue du faubourg de Bourgogne
45000 Orléans

Du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 17h
Après 17 heures : sur rendez-vous

Secrétariat

Du lundi au vendredi de 9h à 17h
02 38 54 23 53



Georges Daumézon
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret
1 Route de Chanteau - BP 62016
45402 Fleury-les-Aubrais Cedex
02 38 60 59 58 - www.epsm-loiret.fr

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS

BOURGOGNE



PÔLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Services de psychiatrie générale de
l'enfant et de l'adolescent



GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

■ PRÉSENTATION

Le CMP est un lieu de **Consultations pédo-psychiatriques et psychologiques** et un lieu de Soins en Ambulatoire en faveur des Enfants et des Adolescents de **0 à 16 ans** et de leurs Familles.

Le CMP répond aux besoins de la population de par sa proximité et son accessibilité sur un secteur géographique déterminé.

■ MISSIONS

ACCOMPAGNER ET IDENTIFIER les difficultés de l'enfant ou de l'adolescent en lien avec son développement et son environnement familial, scolaire et social

ORGANISER DES ACTIONS de prévention, de dépistage, de diagnostic et des soins en fonction de l'âge de l'Enfant ou de l'Adolescent, de sa problématique du degré de sa souffrance, de la sévérité des manifestations et leur retentissement sur sa réussite scolaire, sa socialisation, son épanouissement....

PROPOSER sur indication du médecin pédopsychiatre des prises en charge personnalisées et adaptées à chaque situation.

■ SOINS PROPOSÉS

Les indications de chaque prise en charge et le **projet thérapeutique personnalisé** sont discutés en équipe pluridisciplinaire et validés par le pédopsychiatre. Les soins proposés sont :

- Des consultations
- Des entretiens à visée psychothérapeutiques et entretiens de soutien
- Des psychothérapies individuelles
- Des entretiens familiaux, avec la fratrie
- Travail en groupe ou individuel
Des rééducations orthophoniques
- Des rééducations de psychomotricité
- Projet de soins individualisé

Certaines situations nécessitent une prise en charge en CMP associée à une hospitalisation partielle en hôpital de jour en préservant le plus possible la scolarité,

Les projets élaborés et mis en place avec l'accord des parents qui s'engagent à soutenir ce travail en faveur de leur enfant ou adolescent.

Les soins proposés par le CMP sont pris en charge à 100% par la Sécurité Sociale

Toute situation qui provoque un bouleversement au sein d'une famille, deuil, séparation, conflits intrafamiliaux... peut être à l'origine d'une consultation au CMP.

■ ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DÉDIÉE

Médecin pédopsychiatre

Psychologue

Neuropsychologue

Infirmiers formés en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Educateur spécialisé

Orthophoniste

Psychomotricien

Assistant social

Cadre de santé

Secrétaire

■ MODALITÉ D'ACCÈS

Les demandes de consultations se font de préférence par téléphone par les parents ou les représentants légaux

- La secrétaire recueille les éléments administratifs et vous indique les documents que vous devez apporter lors de votre venue
- Ensuite un soignant recueillera le motif de votre demande de consultation et un rendez-vous vous sera donné après une évaluation clinique de la demande
- Devant le nombre important de demandes, il vous est demandé d'honorer le rendez-vous proposé ; en cas d'empêchement merci de l'annuler auprès du secrétariat au moins 48 heures à l'avance afin qu'une autre famille puisse en bénéficier.